



Procès-verbal de la 44^e assemblée générale de l'Association des Paysannes Jurassiennes

Le 11 mars à 19h30 à St-Ursanne

Début : 19h35– fin 21h05

Présidence : Edwige Steulet

Secrétariat : Caroline Bailat

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Désignation des scrutatrices
3. Approbation du PV de l'assemblée du 15 mars 2024
Le PV est disponible sur : www.agrijura.ch/apj
4. Rapport annuel 2024
5. Comptes APJ et rapport des vérificatrices
6. Comptes groupe apéro Vallée et rapport des vérificatrices
7. Système de vérification des comptes
8. Comité : admission-démission
9. Horizon 2025
10. Service traiteur communautaire
- statuts disponibles sur www.agrijura.ch/apj
11. Intervention de l'USPF
12. Félicitations à la paysanne brevetée
13. Divers

1. Bienvenue

La présidente ouvre l'assemblée à 19h35 en remerciant les paysannes présentes de s'être déplacées pour cet évènement. Elle présente l'ordre du jour et demande si quelqu'un a des modifications à y apporter. Comme ce n'est pas le cas, il est accepté tel que présenté sans modification.

Edwige annonce que l'assemblée générale sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV.

Elle remercie la secrétaire pour son travail mais également pour son grand investissement tout au long de l'année.

Elle salue les invités présents :

- ✓ Vouillamoz Maude et Vouillamoz Geneviève : association valaisanne des paysannes
- ✓ Burkhalter Annie et Tschannen Heidi : union des paysannes et des femmes rurales du Jura Bernois
- ✓ Perrin Aurélie et Iseling Bétina : union des paysannes neuchâteloises
- ✓ Liaudat Karin et Guerry Caroline : association Fribourgeoise des paysannes
- ✓ Barbara Tanner : association romande des paysannes professionnelles
- ✓ Bugnon Virginie : Union Suisse des Paysannes et Femmes rurales
- ✓ Berret Lisa : service de l'économie rural
- ✓ Olivier Boillat : représentant de la fondation rurale interjurassienne
- ✓ François Monin : directeur Agrijura
- ✓ Rufer Yann : président du parlement jurassien
- ✓ Theurillat Stéphane : RCJU / ministre de l'économie et de la santé
- ✓ Von Däniken Christophe : président des jeunes agriculteurs jurassien
- ✓ Pape Nicolas : Président Agrijura
- ✓ Willemin Gaël : Fondation Rural Interjurassienne

Selon liste des présences : 60 personnes sont présentes à l'assemblée générale dont 43 ayant le droit de vote.



La liste des personnes excusées pour cette assemblée est consultable auprès de la secrétaire.

La présidente demande une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quittés.

« Chers invités, Mesdames et Messieurs, en vos titres et fonctions, chères paysannes,

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons ce soir à Saint-Ursanne. Nous sommes ravies de vous voir si nombreux et nombreuses à cette assemblée générale, témoignant de l'engagement sans faille de l'Association des Paysannes Jurassiennes envers l'agriculture locale et ses acteurs.

Cette année, nos exploitations ont été durement touchées, entre mouvements de contestation et épidémie dévastatrice de langue bleu. Ces défis, qui ont mis à rude épreuve nos foyers autant que nos étables, ont renforcé notre détermination. Nous avons uni nos forces, consolidé notre réseau, et redoublé d'efforts pour valoriser le travail essentiel des paysannes et défendre leurs intérêts.

L'APJ est fière de poursuivre son engagement. Notre mission va au-delà de la simple représentation professionnelle : elle vise à valoriser vos savoir-faire, vos compétences et les valeurs profondes qui vous animent.

Aujourd'hui comme hier, l'APJ est votre pilier, votre soutien face aux défis. Ensemble, nous continuerons à œuvrer avec détermination pour défendre vos droits, promouvoir votre rôle essentiel, et construire un avenir où l'agriculture jurassienne rayonne de votre force et de votre passion.

Avant de poursuivre, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les paysannes pour leur engagement sans faille, leur travail acharné et leur dévouement constant. Votre contribution est inestimable et nous vous en sommes profondément reconnaissantes. »

2. Désignation des scrutatrices

2 scrutatrices sont nommées, il s'agit de : Madame Florence Vandensande et Madame Ramona Zeugin

3. Approbation du PV de l'assemblée du 15 mars 2024

Comme indiqué sur la convocation à l'AG 2025, le PV de l'assemblée générale du 15 mars 2024 est disponible sur le site AgriJura. La lecture de ce dernier n'est pas demandée. L'assemblée approuve le PV de Caroline Bailat par un levé de mains.

4. Rapport annuel 2024

Edwige Steulet :

L'année 2024 a été particulièrement riche en activités et en engagements pour l'APJ. Fidèles à nos habitudes, nous avons participé aux assemblées générales des autres cantons romands, ainsi qu'à l'Assemblée de l'USPF, qui s'est tenue sur deux jours à Neuchâtel. Ces moments d'échanges et d'apprentissages ont été particulièrement précieux pour nous.

Tout au long de l'année, nous avons également apporté notre contribution lors de diverses manifestations. Les écoliers à la ferme se sont déroulés chez la famille Sauser dans les Franches-Montagnes, où nous avons eu le plaisir d'accueillir une septantaine d'élèves. Nous avons également participé à la Foire du Jura, où nous avons confectionné une délicieuse soupe aux légumes, distribuée gracieusement aux visiteurs de la foire. Avec plus de 70 litres de soupe servis nous avons connu un franc succès.



Deux points forts de l'année 2024 sont à retenir :

✓ **Les réseaux sociaux** : Aurélie Chèvre

Aurélie remercie les 12 paysannes qui ont participé aux portraits 7'Elle durant l'année ainsi qu'Aubérie Humair et Caroline Schori qui ont rejoint le groupe des réseaux. Leur engagement et leur excellent travail permettent de créer du contenu de bonne qualité et une augmentation constante de followers.

✓ **Les box didactiques**. Jessica Mercier

2024 a été rythmé par la création des box didactiques.

Nous tenons avant tout à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées de près ou de loin à ce projet. Votre disponibilité, votre enthousiasme et votre créativité ont été essentiels à la concrétisation de ce projet.

Ces box didactiques mettent en avant les différentes filières et productions jurassiennes afin de présenter l'agriculture de manière ludique et créative.

9 thèmes et pas moins de 12 activités sont actuellement disponibles. Elles ont été pensées pour des enfants de 6 à 10 ans, et seront principalement utilisées lors des journées des écoliers à la ferme.

Si vous accueillez des enfants sur vos exploitations, ces box peuvent être louées au prix de CHF 15.-/ la box ou CHF. 150.- l'ensemble.

La présidente remercie chaleureusement toutes les paysannes et les partenaires qui ont contribué au succès de ces actions.

Elle remercie également son comité pour son investissement et son dévouement tout au long de l'année.

5. Comptes APJ et rapport des vérificatrices

Les comptes sont présentés par Maryline Buchwalder, caissière de l'APJ.

Les charges de fonctionnement sont couvertes par la contribution d'Agrijura.

Le total des ventes de livres se monte à 4513.-

La vente de T-shirt est en progression pour un total de 1441.-

Le Lait à la pause a rapporté 1583.- francs.

Un bénéfice de 3849.- a été réalisé par les groupes apéro lors des 50 ans du Canton du Jura, ce montant sera réinvesti dans la création du service traiteur communautaire.

Un investissement de 1646.- a été réalisé pour du matériel didactique.

La conception des boîtes didactiques a été réalisée dans son intégralité par le comité et n'a engendré aucun frais supplémentaire.

Les actifs : 722.- en caisse, 58'653.- en banque. Pour un résultat d'exercice positif de CHF. 68.-

La présidente demande à Madame Sandrine Daucourt, vérificatrice des comptes avec Madame Déborah Parriaux excusée ce soir, de bien vouloir nous lire leur rapport de vérification des comptes 2024 et les remercient pour leur travail.

Comme il n'y a pas de question concernant les comptes, ils sont acceptés tels que présentés par l'assemblée générale par un levé de mains.

Edwige remercie la caissière de l'APJ pour son excellent travail.



6. Comptes groupe apéro Vallée et rapport des vérificatrices

Les comptes sont présentés par Maryline Buchwalder, caissière de l'APJ

Le bilan 2024 clôture avec une augmentation de fortune de CHF. 577.66.-. La fortune du groupe apéro de la Vallée est de 8928,90.- au 31.12.2024

Sandrine Daucourt, vérificatrice des comptes nous lit le rapport de vérification et propose d'accepter les comptes tels que présentés à l'assemblée.

Puisqu'il n'y a pas de question, l'assemblée accepte les comptes par un levé de mains.

7. Système de vérification des comptes

Jusqu'à présent, les comptes de l'APJ étaient vérifiés par deux vérificatrices des comptes, Madame Déborah Parriaux et Madame Sandrine Daucourt.

Avec le souhait de l'une d'entre elles de se retirer, ainsi que la prévision d'un groupe apéro cantonal et de ce fait une complexification de l'aspect comptable, le comité propose aux membres de l'assemblée de faire appel à AgriJura pour la vérification des comptes annuels.

L'assemblée accepte la proposition du comité par un levé de main.

Mesdames Débora Parriaux et Sandrine Daucourt sont remerciées pour leur dévouement et leur disponibilité tout au long de ces années. En signe de reconnaissance, un petit présent leur est remis.

8. Comité : admission – démission

Démission : 3 démissions sont annoncées au sein du comité.

Marie-Antoinette Froidevaux des Emibois, représentante des Franches-Montagnes
Marie-Laure Buchwalder de Montenol, représentante du Clos-du-Doubs
Miriam Moser de Bonfol, représentante de l'Ajoie

Claudine Oberli et Élodie Girardin prennent la parole pour leur adresser un message de remerciement pour leur travail au sein du comité de l'APJ et leur remettre un présent.

Admission : 2 paysannes sont proposées par le comité à l'assemblée.

Katia Belser des Sairains qui représentera les Franches-Montagnes.
Christelle Henry de Dampheux qui représentera l'Ajoie.

Après s'être présentées, les nouvelles membres du comité sont applaudies par l'assemblée en guise d'acceptation.

La présidente remercie Katia et Christelle de rejoindre le comité et se réjouit de pouvoir bénéficier de leurs compétences.



9. Horizon 2025

L'année 2025 s'annonce riche en événement et en opportunité pour notre association, nous avons le plaisir de vous dévoiler les dates clés à venir et les moments forts qui rythmeront notre année.

Quelques rendez-vous à ne pas manquer : Le concours Suisse des produits du terroir qui aura lieu le 27 et 28 septembre à Courtemelon, la journée du lait à la pause déjà agendée au 30 octobre 2025 et la Foire du Jura en octobre 2025.

3 grands projets occuperont une bonne partie de notre année : un calendrier de l'Avent intercantonal, les écoliers à la ferme durant les 50 ans d'Agrijura et le service traiteur communautaire.

✓ **Le calendrier de l'Avent** : Aurélie Chèvre

Bien qu'il s'agisse d'un projet collaboratif, il est né en premier dans notre association. Ces racines sont donc bien jurassiennes !

Ce projet reflète et véhicule un réel engagement agricole, mais de manière innovante et charmante. Une manière ludique de mettre en valeur notre diversité agricole si riche ! Un moyen de toucher le public de la ville avec un objet précieux.

Au départ nous avions l'envie de donner vie à cette idée de richesses paysannes, de trésors, de précieux, à travers un calendrier de l'Avent différent de ce qu'on trouve sur le marché. Quelque chose de beau, de poétique qui raconte une histoire.

Nous voulions en plus faire sortir du bois les associations paysannes et leurs voix féminines, montrer que nous existons et donc ce calendrier est aussi le résultat de collaboration de solidarité et d'associations d'idées 100 % féminines, d'où le titre : **LES 7 TERRES PAYSANNES**.

Concrètement l'aventure a débuté au début 2024 sur une page complètement blanche. Tout était à faire et quel chantier ... surtout quand il s'agit de coordonner et de satisfaire 7 associations de femmes ! En comparaison, trouver une aiguille dans une botte de foin est un jeu d'enfant. Bref il a fallu une bonne dose de courage et d'endurance pour balayer les peurs, débloquer notre route, traverser les nids de poules avant de pouvoir vous le présenter.

Actuellement, nous sommes à une étape déterminante pour la suite : le financement.

Un dossier de sponsoring a été édité et envoyé à plusieurs acteurs du monde agricole. Une fois que nous aurons trouvé les fonds, le calendrier sera mis en vente. Normalement d'ici fin mars. Le prix de vente de lancement qui est de 185 CHF au lieu de 195 CHF.

Nous sommes actuellement environs à la moitié des dons dont nous avons besoin.

✓ **Journée des écoliers à la ferme** : Toinette Froidevaux

Le vendredi 6 juin aura lieu la journée des écoliers à la ferme sur le site du Mont-de-Coeuve. Dans le cadre des 50 ans d'Agrijura, L'APJ, Agrijura et l'Association « Ecole à la ferme » ont décidé de s'associer pour organiser une journée des écoliers. Environ 400 élèves de tout le Jura seront accueillis. Durant cette journée, plusieurs ateliers seront proposés grâce notamment aux box didactiques présentées en début d'assemblée. Nous avons besoin de 50 bénévoles pour diriger les groupes vers les ateliers, présenter une filière agricole, faire à manger etc. Nous comptons sur l'aide précieuse des membres de l'APJ.

La parole est donnée à Gaël Willemin qui explique le programme éducatif « Ecole à la ferme ». Dans le Jura, ce programme représente 8 exploitants qui accueillent des classes. En 2024, c'est 89 activités et environ 1400 élèves accueillis sur les exploitations. Monsieur Willemin se réjouit de pouvoir collaborer avec l'APJ le 6 juin et éventuellement pour d'autres projets par la suite. Il reste à disposition en cas de question pour les journées Ecole à la ferme.



Le comité se tient à disposition des paysannes qui ont des questions ou qui veulent s'annoncer en tant que bénévole pour les activités prévues en 2025.

10. Service traiteur communautaire

Le 3^e grand projet de cette année 2025 concerne le service traiteur communautaire proposé afin de rassembler les 3 groupes apéros actuellement en fonction dans le Jura.

✓ **Projet** : Maryline Buchwalder

Le 15 mars dernier, nous vous présentions un projet d'entité cantonale afin de pérenniser les apéritifs des paysannes jurassiennes.

Tout au long de l'année, nous avons travaillé à la mise en œuvre de ce projet.

Deux tables rondes, ouvertes à toutes se sont tenues le 14 mai et le 27 novembre. A chaque rendez-vous, une petite trentaine de paysannes se sont mobilisées. Ces soirées ont permis de se rencontrer et d'échanger, mais surtout de fournir une quantité d'informations, de souhaits et d'objectifs au comité.

Ensemble, nous avons notamment travaillé l'offre des mets, l'identité visuelle ainsi que le fonctionnement de cette nouvelle entité cantonale.

Ces rencontres ont également permis de relancer le groupe d'Ajoie qui était en sommeil depuis quelque temps.

En parallèle, un groupe de travail composé de deux représentantes par district et de trois personnes du comité se sont emparés des aspects juridiques du projet. Tout d'abord en déterminant une forme juridique. Puis, en s'attelant à la rédaction de la charte et des statuts de cette nouvelle coopérative.

✓ **Identité visuelle** : Jessica Mercier

Il y a une semaine, sur notre groupe WhatsApp, vous avez pu découvrir l'identité visuelle de notre service traiteur.

Grâce à vos idées, à vos réflexions et les vœux émis lors des différentes séances de travail, 2 logos ont été créés. Des logos modernes et colorés qui, comme demandé, représentent notre agriculture jurassienne, mais aussi notre terroir, notre identité et notre savoir-faire.

Une identité ne serait pas complète sans un nom. Il fallait baptiser cette nouvelle société, le choix s'est porté sur : **Les Saveurs Paysannes**

Un nom féminin, car la valorisation des paysannes et de leurs produits est le moteur, le but et l'objectif de cette coopérative.

Un nom pluriel, pour ne pas oublier que cette coopérative émane de plusieurs groupements, de plusieurs districts.

Et bien évidemment le mot « paysanne », parce que mesdames, vous êtes le visage, les mains, les jambes mais aussi et surtout le cœur de cette société.

Vous avez été nombreuses à voter à afin de déterminer l'identité visuelle de notre service traiteur et voici le logo que vous avez choisi :

Un logo qui se compose de 3 hexagones pour illustrer les 3 districts.

Une représentation des paysages jurassiens avec les symboles de la prairie, du sapin et de la vache dans l'hexagone violet.

Une représentation du savoir-faire des paysannes et de la transformation des produits avec les symboles de l'épi de blé, la planche à découper et le pain dans l'hexagone orange ainsi qu'une représentation de l'écusson jurassien, couronné de l'abeille des paysannes dans l'hexagone rouge.

Nous ne doutons pas que ce logo et ce nom s'auront nous faire connaître et reconnaître pendant les prochaines années.





✓ **L'offre :** Jessica Mercier

Les Saveurs Paysannes proposeront pour commencer une variété de 4 apéritifs. Des saveurs champêtres aux saveurs festives, de l'apéro à l'apéritif dinatoire, ces 4 variantes combleront les envies de notre clientèle. Une offre de boissons, un brunch ainsi qu'un choix de gourmandises compléteront nos prestations.

✓ **Les statuts :** Edwige Steulet

Edwige présente les aspects juridiques du service traiteur.

Suite aux discussions lors des tables rondes, nous avons élaboré des statuts, nous souhaitons vous en présenter les points essentiels ce soir.

Le Service Traiteur communautaire, qui rassemblera les paysannes jurassiennes, sera une société coopérative. L'objectif est de permettre à chaque paysanne d'y être représentée et de participer activement.

Le siège de la coopérative sera situé à Glovelier, dans les locaux d'AgriJura/APJ, pour une durée indéterminée.

Nos principaux objectifs sont de promouvoir les produits du terroir jurassien grâce à un service traiteur de qualité et de soutenir les productrices jurassiennes en leur offrant une vitrine pour leurs produits.

La société sera composée de l'APJ, des membres coopérateurs, c'est-à-dire les paysannes, et des membres donateurs, qu'il s'agisse de personnes rurales ou d'entreprises jurassiennes sensibles à notre projet.

Le capital de la société sera constitué de parts sociales nominatives de 200 francs pour chaque coopératrice, de dons annuels de 50 francs de la part des membres donateurs, l'APJ détiendra 50% des parts lors de la création de la société, et de l'excédent d'actifs et des réserves spéciales.

Les organes de la société seront l'assemblée générale des coopérateurs, le comité, le bureau de la société et l'organe de vérification de l'APJ.

✓ **L'organisation :** Jessica Mercier

L'Assemblée est l'organe suprême de notre coopérative. Elle fixe les objectifs, elle statue sur les admissions, elle approuve les comptes, elle donne mandat au comité et au bureau.

Au centre, nous trouvons les administrateurs de la société qui sont le comité, la coordinatrice cantonale et le bureau.

Le Comité est en charge de nommer la coordinatrice et de proposer les membres du bureau. Il prend les décisions financières, vérifie les comptes, rédige la comptabilité. Il convoque l'Assemblée, gère les admissions et les démissions, gère les relations avec les autorités, les organisations et les mécènes.

La Coordinatrice cantonale traite toutes demandes de prestations. Elle collabore avec les responsables de districts, elle s'occupe de l'administratif de la société, elle fait le lien entre le comité et le bureau.

Le Bureau se compose de la coordinatrice cantonale et des responsables de district. Il est notamment en charge de la gestion des stocks et l'achat de matériel commun.

Vous trouvez **les 3 groupements**, un par district, chaque groupement est composé d'une ou deux responsables de districts, de productrices et de paysannes.

Les responsables de districts transmettent les demandes de prestations, les décomptes d'heure et les décomptes de marchandises à la coordinatrice cantonale.

Les paysannes et les productrices se chargent de promouvoir, de produire et de servir les apéritifs dans leur district.



La présidente donne la parole aux membres de l'assemblée pour poser leurs questions, leurs besoins de complément d'information concernant la coopérative avant de présenter ce qui va se passer pendant les prochains mois.

Mme Nagel prend la parole concernant le siège de la société qui sera situé à Glovelier dans les locaux d'AgriJura alors que les locaux ne sont pas encore construits. La réponse est donnée par François Monin : on peut mettre une localité. On ne peut pas mettre « au siège de » tant qu'Agrijura n'est pas encore établi à Glovelier.

✓ **La suite pour 2025** : Maryline Buchwalder

2025 sera une année riche en actions pour concrétiser la création de notre coopérative.

Le point culminant sera en octobre 2025, où nous vous convoquerons pour l'assemblée constitutive de la coopérative "Les Saveurs Paysannes". Cette assemblée spécifique permettra de créer officiellement la coopérative, de ratifier les statuts et de nommer les administrateurs ainsi que toutes les coopératrices.

Nous avons besoin de constituer un bureau, incluant les responsables de district.

Si vous êtes déjà actives ou si vous souhaitez vous engager en tant que responsable de district, nous vous invitons à vous manifester. Sachez que ces responsables de district seront rémunérées annuellement pour leur travail, tout comme la coordinatrice cantonale.

Au cours des prochains mois, nous travaillerons activement sur tous les aspects du projet, afin d'être pleinement opérationnels en octobre. Le bureau pourra ainsi travailler de manière autonome et le service traiteur sera déployé dans son intégralité dès novembre.

Ce projet est novateur, mais il a une signification profonde car il émane de vous, de vos demandes et de vos besoins. Rappelez-vous, lors de la première table ronde, nous avons identifié ensemble les difficultés rencontrées par les groupes apéro et les objectifs communs que nous partageons. Nous avons toutes les mêmes aspirations et les mêmes défis. Il est donc essentiel de créer un groupe cantonal qui représente toutes les paysannes jurassiennes, avec une coordinatrice pour centraliser les appels, les offres, la facturation et la comptabilité. Cela soulagera considérablement les paysannes impliquées dans la production ou le service des apéritifs. Les responsables de district, quant à elles, seront les garantes du bon fonctionnement des apéritifs dans leurs districts respectifs, assurant ainsi une liaison efficace avec la coordinatrice cantonale.

La présidente reprend la parole pour la fin de la présentation du service traiteur.

Cette coopérative a un seul but : soutenir les productrices jurassiennes en leur offrant une vitrine pour leurs produits, et ainsi promouvoir les produits du terroir jurassien. N'oubliez pas qu'en devenant coopératrices, vous détenez une part et êtes membres à part entière de cette aventure. De plus, en payant une part de 200 francs, chaque coopératrice reçoit un kit de démarrage complet, comprenant un T-shirt, un tablier et le book "Saveurs Paysannes". Cet ensemble représente un investissement de plus de 150 francs et vous est offert. Si vous décidez de quitter la coopérative, vous récupérerez vos 200 francs. Vous n'encourez aucun risque personnel, car l'APJ s'engage et investit dans cette coopérative.

L'APJ croit fermement en ce projet, et nous sommes convaincues qu'il représente l'avenir de notre canton. Au nom du comité, je vous encourage vivement à rejoindre cette coopérative et à devenir des membres actives. N'oubliez pas, vous, productrices, qui possédez un savoir-faire unique, que grâce à cette coopérative, votre travail sera valorisé lors de nombreux événements.

L'assemblée applaudit chaleureusement la présentation du projet.



11. Intervention de l'USPF

Virginie Bugnon représente l'USPF lors de cette assemblée et remercie l'APJ pour l'invitation. Elle fait partie du comité de l'USPF depuis 2021 et vient nous faire une brève récapitulation des événements majeurs qui se sont déroulés en 2024 et nous donner quelques dates à retenir pour 2025.

La remise des diplômes du brevet de la paysanne a récompensé 252 paysannes en Suisse allemande et 15 en Suisse romande

L'USPF se réjouit du résultat pour l'initiative biodiversité qui a été refusée par le peuple et remercie toutes les paysannes qui ont œuvré dans ce sens. Par contre, la déception concernant le refus à la révision de la LPP est très grande

L'Assemblée Générale 2024 a eu lieu les 24 et 25 avril à Neuchâtel, la fête a été très appréciée. Elle remercie les paysannes Neuchâteloise pour leur organisation. L'assemblée des déléguées 2025 aura lieu à Berne le 24 avril.

Le 15 juin se tiendra la course féminine à Berne, pour tous niveaux. Venez nombreuses !

En juin encore, une réunion avec les spécialistes de la plateforme aide et soutien aura lieu. Il est très important de soutenir les paysannes qui sont en surmenage.

Information importante concernant la formation USPF : Dès novembre, des modules seront proposés pour les paysannes romandes. Un minimum de 9 participantes par module est nécessaire pour la tenue de ces cours. Les modules sont proposés à prix préférentiels pour les membres. Elle nous présente les 7 modules disponibles.

La couverture assurance pour les conjoints ou conjointes dans l'agriculture sera obligatoire dès janvier 2027. L'USPF recommande de ne pas attendre 2027 pour se renseigner et mettre en place ces couvertures assurances de manière anticipée.

L'USPF regroupe 50'000 membres en 2024.

Elle invite chaque paysanne à se diriger vers le site Internet de l'USPF ou une grande quantité d'informations sont mis à disposition de chacune.

12. Félicitations à la paysanne brevetée

Claudine Oberli invite Caroline Schori, nouvelle paysanne brevetée, à s'approcher et lui fait part de nos sincères félicitations pour la réussite de ses examens. Elle la remercie aussi pour les cadeaux confectionnés pour nos invitées de ce soir et demande à l'assemblée de l'applaudir chaleureusement.

Caroline remercie l'APJ pour le cadeau et espère que les brevetées seront plus nombreuses en 2025.



13. Divers

Monsieur Truffer :

Vaudois, marié à une jurassienne, papa d'une fille de 8 ans. Il s'occupe de la communication chez Prométerre.

En 2024, Prométerre a fait une BD sur l'agriculture pour essayer de mettre des réponses sur des questions des citoyens. La BD s'appelle Culture et suit le quotidien d'une agricultrice. Tous les grands sujets y sont traités, comme l'autosuffisance, les cultures etc.

L'idée est de proposer la BD aux agriculteurs au prix de 9.- au lieu du prix de 25.- en librairie.

Il est à disposition pour vendre des livres à la fin de l'assemblée générale

Monsieur François Monin :

Au nom d'AgriJura, il félicite le comité et toutes les paysannes pour leur travail exemplaire tout au long de l'année.

Il revient sur 3 points qui ont marqué 2024 :

L'année 2024 a débuté par des révoltes concernant les difficultés administratives, des prix et des revenus ainsi que la reconnaissance du milieu agricole. Ces révoltes ont permis de mettre en avant la situation du milieu agricole tant du chef d'exploitation que du ou de la conjointe.

La réforme de la LPP refusée par le peuple. Cette réforme n'aurait pas eu lieu d'être si les revenus agricoles étaient suffisants. La baisse des revenus agricoles sur plusieurs années suite aux mauvaises récoltes ou aux épidémies par rapport aux autres secteurs économiques reste un cheval de bataille important.

La révision du droit foncier rural. Un point important était un changement de priorité concernant le droit de préemption pour les conjoints qui n'ont pas de lien direct avec le chef d'exploitation. Nous n'avons pas l'entièreté des choses qui seront mis en œuvre mais au moins des progrès en vue de reprises d'exploitation facilitées.

Pour 2025, Agrijura poursuivra les réformes pour des meilleurs prix et une meilleure protection sociale des familles agricoles.

50 ans d'Agrijura les 6,7 et 8 juin : Fêter la ruralité dans l'ensemble. Remercie les paysannes qui s'investissent pour cette fête.

Agrijura déménagera en fin d'année à Glovelier. Une place est réservée à l'APJ pour le matériel.

Obligation de prévoyance. Agrijura est à disposition pour revoir les assurances afin de vérifier que nous soyons au point au niveau des assurances sociales.

Il conclue en nous félicitant pour tous nos projets. Il est à disposition pour donner un coup de main pour le projet des groupes apéro notamment au niveau juridique.

Monsieur Olivier Boillat :

Apporte les salutations de la FRI

Quelques mots sur le brevet de la paysanne : 9 candidates se sont présentées et 6 ont réussi. Une bonne nouvelle, la volée en cours représente 25 personnes inscrites au brevet de la paysanne.

Cours formation continue : Facette agriculture et facette alimentation et développement personnel.

Des cours Canva seront donnés au sein de la FRI en 2025

Les inscriptions sont ouvertes pour le concours suisse des produits du terroirs de septembre avec comme invité d'honneur le canton de Vaud et comme invité Vache Mère Suisse.

Il souhaite bon vent aux paysannes jurassiennes !



Madame Barbara Tanner :

Au nom de l'ARPP, Barbara remercie l'APJ pour l'invitation et transmet les salutations du comité. Elle met des flyers de l'ARPP à disposition des paysannes. Elle conseille fortement de suivre la formation modulaire proposée par l'USPF et souhaite une bonne soirée à toutes les paysannes présentes.

Monsieur le Ministre Stéphane Theurillat :

C'est avec grand plaisir qu'il prend part pour la première fois à l'AG des paysannes jurassiennes. Il remercie l'APJ pour son invitation et transmet les salutations du gouvernement jurassien.

Il félicite l'APJ pour sa participation de manière brillante à tous les événements majeurs qui ont marqués notre région ces dernières années. Il complimente l'APJ pour son savoir-faire, notamment lors des apéros qui rencontrent un franc succès.

Il relève la capacité des paysannes à se mobiliser lorsque cela est nécessaire avec talent efficacité et professionnalisme.

L'engagement féminin de l'APJ raisonne dans le monde paysan, engagement moderne et attractif via l'utilisation régulière des réseaux sociaux.

La paysanne jurassienne est au cœur du métier d'agriculteur, notamment en gérant la partie administrative des exploitations qui peuvent avoir des conséquences importantes si elle n'est pas gérée correctement.

En conclusion, la paysanne est entrepreneuse dans tous les sens du terme. En alliant marketing, administration, stratégie et responsabilités vous êtes confronté aux mêmes enjeux que toutes les femmes qui s'engagent dans leurs carrières professionnelles.

Au nom du gouvernement jurassien, Monsieur Theurillat remercie les paysannes jurassiennes pour leur engagement sans faille et l'impact fort sur l'image du canton du Jura et de ses produits.

Madame Lisa Berret :

Mme Berret représente le service de l'économie rurale. Elle remplace M. Jean-Paul Lachat avec plaisir. Au vu des annonces faites lors des divers, elle n'a pas grandes nouvelles à annoncer à l'assemblée. Dès 2027, la couverture d'assurance obligatoire pour le ou la conjointe qui travaille sur l'exploitation sera demandée lors de la demande des paiements directs.

Monsieur Christophe Von Däniken.

Il présente les salutations du comité des JAJ. Il félicite les membres du comité pour l'organisation, l'engagement des paysannes jurassiennes tout au long de l'année.

Comme la parole n'est plus demandée dans les divers, la présidente clôt l'assemblée à 21h05 en remerciant chaleureusement toutes les personnes d'avoir été présentes et d'avoir participé à cette assemblée. Un grand merci également aux invités qui ont fait le déplacement.

Elle remercie l'ensemble des membres du comité qui s'investissent tout au long de l'année pour les projets de l'APJ et pour la préparation de l'assemblée générale.

Glovelier, le 25 avril 2025
La secrétaire Caroline Bailat